METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE Enquête Publique concernant la Modification n° 3 du PLU de VENELLES

Conclusion et avis motivé
Du Commissaire enquêteur



MODIFICATION N°3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE VENELLES



La commune de VENELLES est actuellement couverte par un P.L.U. approuvé le 11 juillet 2016.

La révision générale de ce P.L.U. a été prescrite par le conseil municipal, le projet de révision a été arrêté le 19 décembre 2017.

Ce projet n'a pas encore été finalisé .Afin de répondre aux différents enjeux qui necessitent des ajustements rapides la commune a donc engagé 2 modifications , et propose aujourd'hui une troisième afin de corriger certaines erreurs , préciser certaines régles , et réviser partiellement certains zonages .

La procédure est conduite par la Métropole AIX MARSEILLE PROVENCE conformémment aux textes en vigeur .

L'enquête s'est déroulée conformément à l'arrêté de la

METROPOLE AIX MARSEILLE N° 19-CT2-025 du 17 juin 2019

La consultation s'est déroulée dans de bonnes conditions

Du 5 JUILLET 2019 au 5 AOUT 2019 inclus,

Aucun P.P.A. sollicité ne s'est exprimé dans les délais impartis

Onze requêtes ont été déposées par les différents moyens mis à la disposition du public.

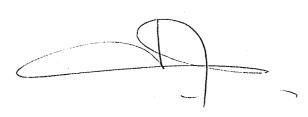
A l'exception de quelques-unes qui ne traitent pas du dossier tel qu'il est présenté l'ensemble des requêtes sont globalement favorables aux modifications proposées dans le cadre de la présente enquête.

Cependant un certain nombre d'entre elles expriment une inquiétude sur l'impact possible de la révision générale en cours d'étude sur l'urbanisation de certains secteurs. Je recommande de ce fait de publier rapidement un calendrier de procédure assez précis de l'achèvement de cette procédure afin de lever cette incertitude.

Considérant donc que cette enquête a été conduite conformément aux textes vigueur, qu'elle s'est bien déroulée et qu'elle a recueilli globalement un accord sur les mesures présentées :

J'émets un avis favorable et sans réserve à la modification n° 3 du P.L.U. de Venelles

Fait à AIX EN PROVENCE LE 4 septembre 2019



J.C. Reboulin commissaire enquêteur